L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, entre les rues Bienville et Conti. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 MAI 1865.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 19 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces

Par le shérif—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec bâtisses, situé face à la rue Carondelet et à la rue Girod. Les bâtisses consistent en une maison en briques à deux étages, et cuisines en briques à deux étages.

Par Montgomery Bros—à leur salle d'encan, les débris du tug à vapeur Brooklyn.

Par B. Turpin,—au magasin de L. H. Richard, No 48 rue de Chartres, vin rouge en caisses, champagne, sherry, absynthe, kirsh, saucissons, etc.

Par D. E. Morphy—No 214, rue Poydras, fours de boulanger, vieux fer, etc.

Par S. Guinault—à sa salle d'encan, ouvrages de choix, meubles, moulins et machines à coudre.

Par G. Léaumont—dans sa salle d'encan, rue de Chartres, No 69, bottes et souliers, indiennes françaises, cotons écrus, etc.

Par J. B. Crozat—coin Passage de la Bourse et Conti, meubles.

Par Hoffman & Marks—dans leur salle d'encan, rue de Chartres, No. 38, marchandises sèches, vêtements, lingerie, etc.

STEAMERS DE NEW YORK — Nous voyons par les journaux de New-York du 9 que le steamer *Republic* a dû partir le 11 pour notre port, et le steamer *Mariposa* le 13.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Arrivée du bateau Fashion à Baton-Rouge.

DATES JUSQU'AU 13.

Capture de Jeff. Davis.

Dépêches officielles.

PROCES DES CONSPIRATEURS.

LE TRIBUNAL MILITAIRE OUVRE SES PORTES

Les prisonniers à l'audience.

CROQUIS.—TABLEAUX

Attitude de chacun d'eux.

Les premiers témoignages soustraits à la publicité.

Mme Surrat défendue par Reverdy Johnson.

OBJECTION DU PRESIDENT DE LA COUR.

Réplique de Johnson.

DEBATS ET CONCLUSION.

Le ministère de l'avocat R. Johnson est admis.

Bâton-Rouge, 18 mai, 9 h 30 m. P. M.

Le bateau à vapeur *Fashion* a passé à 4 h 45 m. P. M., apportant des dates jusqu'au 13.

Cairo, 15 mai, 8 h. A. M.—On a reçu des dépêches ici hier ou la nuit dernière, et j'ai des journaux de l'Ouest d'hier matin où je trouve l'importante nouvelle suivante, non encore reçue ici par aucune autre voie.

Dépêches sur la prise de Jeff Davis.

Département de la guerre, Washington, 13 mai.

Au major général Dix—La dépêche suivante vient d'être reçue du général Wilson, elle annonce la capture de Jeff Davis et de son état-major par le colonel Pritchard, du 4e de cavalerie du Michigan.

EDWIN STANTON, secrétaire de la guerre.

Macon, Georgie, 12 mai, 11 A M.

Au lieutenant général Grant et à l'honorable secrétaire de la guerre—J'ai l'honneur de rapporter que le 10 du courant, au point du jour, le colonel Pritchard, commandant le 4e de cavalerie du Michigan, a capturé Jeff. Davis, avec John Reagan, directeur des Postes, le colonel Harrison, secrétaire, le colonel Johnson, aide-de-camp, le colonel Morris, le colonel Lubbock, le lieutenant Hatcheway et autres prisonniers.

Le colonel Pritchard a surpris leur camp à Irwinville, comté de ce nom, en Georgie, à 75 milles au sud-est de cette place. Ils seront ici demain dans la soirée, et seront envoyés sans délai sous une forte escorte. Je vous adresserai incessamment les détails relatifs à cette capture.

J. H. WILSON, major général breveté.

Une dépêche de Washington au Missouri *Republican* dit que la commission militaire qui siégeait à huis clos depuis mercredi a ouvert ses portes cette après-midi aux rapporteurs du dehors, mais comme cette mesure était inattendue et qu'il y a une certaine distance de la salle d'audience à la ville, un ou deux rapporteurs seulement ont pu arriver à temps.

Une transcription des témoignages a été cependant envoyée à la presse associée. Il n'y avait pas de spectateurs aujourd'hui. La cour s'est réunie à 10 heures A. M. et s'est ajournée à 7 heures ce soir.

Les prisonniers ont été amenés avec des fers aux mains et aux pieds, à l'exception de Mme Surrat qui avait des fers aux pieds seulement.

Tous les prisonniers, excepté Mudd et Arnold ont paru parfois très abattus et affectés comme s'ils subissaient une excitation mentale intense, bien que Paine ait affecté un certain air de calme et de confiance.

Les prisonniers ont pu conférer librement avec leurs avocats, quoique Arnold Spangler et Paine n'en aient pas encore.

Il suffit de dire que les preuves acquises sont volumineuses et écrasantes. Les révélations étonnantes qu'on a annoncées ne manqueront pas.

Dans le courant de la séance d'aujourd'hui, les prisonniers ont montré beaucoup de bonne humeur quand un témoin a déposé que Paine était un nommé "Wood."

Harold a regardé cela comme une si bonne plaisanterie qu'il en a ri beaucoup devant la cour.

Vers la fin de la séance, les prisonniers ont paru assez indifférens pour le résultat que les spectateurs eux-mêmes, bien qu'ils portassent une grande attention aux témoignages.

Le secrétaire Reverdy Johnson a été présent aujourd'hui comme défenseur de Mme Surratt.

Une autre dépêche au Missouri *Republican* fait ainsi le tableau des prisonniers devant la Cour.

Le Dr. Mudd parait calme, recueilli et attentif, s'appuyant sur la table comme pour soulager ses poignets du poids des menottes.

Arnold est toujours agité, passant ses mains dans ses cheveux comme par un mouvement nerveux, et changeant continuellement la direction de son regard.

Paine était habillé de drap gris, avec une chemise de laine et un pantalon brun et semblait plus absorbé par le paysage qu'il pouvait voir des fenêtres que par les débats et les détails du procès.

O'Laughlin portait une attention extrême à toutes les mouvements de la Cour. Il se penchait en arrière en appuyant sa tête contre le mur, exposant à la vue un front large mais non élevé.

Il a des yeux noirs, le teint pâle et porte une impériale et d'épaisses moustaches d'un noir très foncé.

A. F. Surratt est un homme de 5 pieds 6 pouces de taille, sans ses menottes on aurait pu le prendre pour un simple spectateur. Il possède le genre de figure le plus commun dans l'Allemagne méridionale. Ses cheveux et sa barbe sont d'une couleur rougeâtre et ses yeux sont clairs.

Un officier de police était assis à côté de chaque prisonnier. Le portrait de Mme Surratt a déjà été correctement donné. C'est une forte luronne, une veuve éveillée, possédant l'idéal de beauté de Falstaff, ne paraissant pas avoir plus de 40 ans, bien qu'elle soit plus âgée. Elle était vêtue de noir et sa figure était haute en couleur.

Les premiers témoignages reçus ont été soustraits pour le moment à la publicité par le gouvernement. Après les avoir reçus le brigadier général Harris est levé pour objecter à l'admission du Révérend Johnson comme conseil en alléguant que dans l'opinion exprimée par M. Johnson, il avait montré peu de respect pour la sainteté du serment. Le général Harris a dit qu'il fait allusion à une opinion écrite de M. Johnson à l'époque où la convention du Maryland s'occupait de l'adoption d'une nouvelle constitution.

M. Johnson réplique qu'il est difficile de répondre à une telle objection, de répondre comme il le voudrait sans avoir cette opinion devant lui; que cette opinion ne peut être torturée par aucun raisonnement de manière à en faire sortir une telle conclusion. Il n'y pas un seul membre de cette cour qui reconnaisse plus absolument que lui l'obligation d'un serment. Il n'y a rien dans sa vie, dit M. R. Johnson, qui pourrait m'engager pour un moment à éviter toute comparaison entre les membres de cette cour et moi, quant à ce qui concerne la morale.

M. Johnson parle ainsi un certain temps et conclut en ces termes: Je demande à la Cour de décider et je ne doute pas qu'elle ne décide de la manière qui lui paraîtra la plus convenable; et si cette décision est conforme à l'opinion du Président, j'aurai à veiller sur moi-même à l'avenir.

On ne donne qu'une partie de la réponse du président Harris, mais cette partie semble avoir retiré l'objection et permis à M. Johnson de continuer à prêter son ministère à M. Surratt.

MEETING A BRUXELLES. — On lit dans la *France*:

Un meeting avait été convoqué avant-hier soir à Bruxelles, à l'effet de rédiger une adresse de sympathie à M. Sandford, ministre des Etats-Unis, relativement aux récentes victoires de l'armée fédérale.

Le projet d'adresse n'ayant donné lieu à aucune observation, les organisateurs de la démonstration se sont rendus chez M. Sandford, pour lui en donner lecture.

Nous remarquons, dans la réponse du diplomate américain, une déclaration complètement identique à celle que nous avons relevée dans le discours prononcé à Washington par M. Seward:

"Nous entrerons bientôt, je l'espère, a dit M. Sandford, dans une ère de paix. Certes ce ne sera pas le peuple des Etats-Unis qui désirera la voir troublée. Il comprend, et il espère que les autres le comprendront aussi, que chaque Etat a le droit de discuter, de voter et, s'il le faut, de décider par les armes ses propres questions intérieures, sans intervention de sa part comme les autres ou de la part des autres contre lui."

[illegible]

—[illegible] vient d'être élu [illegible] de Vermont [illegible] votants. Aux élections [illegible] 1339 suffrages.

Nouvelles de Vera-Cruz.

MM. Emile Lasère et Denègre—Les affaires de banque et de chemins de fer.

On écrit de la Vera Cruz, en date du 22 avril:

Le vapeur de la malle anglaise le *Solent* a amené un grand nombre de passagers parmi lesquels on remarquait beaucoup de citoyens du Sud. Le plus notable était M. Emile La Sère, naguère président de la compagnie de Tehuantepec et ex-membre du Congrès. Il revenait de France par la voie d'Espagne, où il s'était rendu en mission moitié diplomatique, moitié commerciale. J'ai entendu M. La Sère dire qu'il avait servi d'interprète entre le général Bazaine et M. Gwin et que ce dernier avait la concession de la Sonora, ainsi que cela a été précédemment rapporté. Ce fait m'a été confirmé à mon arrivée ici.

La Vera Cruz n'a pas changé; on y voit cependant quelques améliorations. On a établi des voies ferrées du môle à la gare, et aussi dans les rues de la ville.

L'esprit public se préoccupe fort de l'établissement d'une banque nationale, dont la présidence a été offerte à M. Denègre, de la Nlle-Orléans, et j'apprends qu'il l'a acceptée. Les principaux banquiers de l'Europe sont intéressés dans cette entreprise. Les bases de la banque, dit l'*Eco del Comercio*, ont été posées d'une manière satisfaisante le 15, à Paris.

MM. Mallet frères et Co., Fould et Hottinger, Mancand et Lelliero, de la part de la France. Heine d'Amsterdam et les régents de la banque d'Angleterre. Capital, $50,000,000 assigné par tiers à l'Angleterre, à la France et au Mexique. La condition est que la banque payera à l'empire $2,000,000 par an pendant cinq ans.

La ville de Mexico est pleine de faiseurs de projets de chemins de fer dans toutes les directions. On n'y parle que de routes, de canaux, de docks et de lignes de vapeurs avec l'Europe. L'Europe semble prête à verser ses millions dans le sein de ce pays, et si on ne reconnaît pas l'empire aux Etats-Unis, on reconnaîtra la Confédération. On fait de cette reconnaissance un épouvantail pour M. Seward. Les Confédérés jouissent d'une haute faveur, ils sont tous devenus banquiers, capitalistes, ingénieurs, et espèrent refaire leurs fortunes dans ce nouvel El Dorado.

Le chemin de fer de la Vera Cruz à Mexico a enfin atteint El Paso, à 15 lieues d'ici. Il a été commencé, il y a plus de 20 ans, et a coûté je ne sais combien de millions. D'El Paso à Mexico, la route est sûre, les guérillas n'attaquent plus les convois de l'armée.

Le *Moniteur* déclare que le bruit qui a couru que le maréchal Bazaine quitterait prochainement le Mexique, est dénué de fondement.

Il paraît que le maintient du maréchal Bazaine à la tête des troupes françaises est dû aux instances particulièrement vives de l'empereur Maximilien.

ARRESTATION DE M. HUNTER.

Une dépêche de Washington du 13 contient ce qui suit:

R. M. T. Hunter a été arrêté et conduit à Richmond, où il est détenu à bord d'une canonnière.

On dit que Hunter, depuis un an désirait la réunion, et qu'il était convaincu que la prolongation de la résistance était inutile.

M. Hunter, ex-sénateur des Etats Unis, était président du Sénat confédéré, et avait été l'un des commissaires envoyés à la forteresse Monroe pour conférer avec M. Lincoln.

LE NORD ET LA FRANCE.

On assurait, aux dernières nouvelles, dans les cercles diplomatiques de Londres, que M. Seward serait sur le point d'entamer des négociations avec le gouvernement français, au sujet de certaines éventualités qui pourraient surgir après la négociation de la paix. Ces négociations, qui n'ont pas de cachet officiel, auraient été confiées à M. Nicolai et au major Hay, qui, de secrétaires particuliers de M. Lincoln, ont été nommés, le premier, consul général, et le second attaché d'ambassade à Paris. (*Minerve.*)

AVIS AUX MEXICAINS—On lit dans l'*Express* de New York:

"Si nos amis mexicains sont réellement désireux de garder la Sonora, et ne veulent rien en d'autres, même pour des millions de millions, pourquoi vont encourager une émigration de Yankees armés? Ne savent-ils pas qu'il est beaucoup plus facile d'y appeler les Yankees que de les en faire déguerpir? Les émigrants yankees qui sont sujets à avoir mauvaise mémoire, oublieront certainement de retourner chez eux.

EUROPE.

Nous trouvons dans les journaux de New York du 9 quelques nouvelles additionnelles d'Europe.

France.

Un dramatique événement s'est passé à Paris à l'ambassade de Russie.

Un forcené, sous-lieutenant en retraite de l'armée russe, s'était présenté plusieurs fois au consulat pour obtenir un secours en argent qui lui permît de se rendre à Nice, afin d'y voir l'empereur Alexandre. Il est encore revenu à la charge et s'est introduit dans les bureaux de la chancellerie. Sa demande n'ayant pas été accueillie, il s'est précipité sur M. de Balsch, attaché à l'ambassade, et lui a porté trois coups de poignard. Un huissier, accouru au bruit a terrassé l'assassin, mais non sans recevoir lui-même six ou sept blessures graves.

On est parvenu à désarmer ce forcené, qui a été immédiatement livré à la police.

M. de Balsch a été transporté [illegible] baigné dans son sang. M. Nelaton, appelé aussitôt du malade, a tout espoir dans la guérison.

Selon le *Journal de Genève* du 22 avril, M. Drouyn de Lhuys aurait refusé d'accueillir les réclamations élevées par l'ambassade russe au sujet de l'attitude de l'émigration polonaise, en Suisse et en France, en disant que ces griefs, pas plus que ceux de même nature, n'avaient aucune importance internationale.

Cette nouvelle est controuvée. Le gouvernement français n'a reçu aucune communication de l'ambassade de Russie relativement à l'émigration polonaise.

Espagne.

La *Gazette de Madrid* publie le discours prononcé par le ministre de l'intérieur d'Espagne, en réponse aux attaques dirigées par les orateurs de l'opposition contre le gouvernement.

Le ministre a d'abord décliné la responsabilité qu'on a voulu faire peser sur lui seul et qui appartient, dit-il, au cabinet tout entier. Il a combattu ensuite l'étrange théorie, mise en avant par les progressistes, que le gouvernement aurait dû laisser gronder l'émeute sans intervenir, et qu'ainsi tout serait rentré dans l'ordre.

"Je repousse l'accusation de certains orateurs" a dit M. le ministre, "qui m'ont représenté, moi ministre de l'intérieur, comme dirigeant la force armée. La vérité au contraire est que le ministre de la guerre n'a pas cessé d'être à mes côtés. Nous avons tout concerté. J'ajoute que si je n'étais pas trouvé de général pour commander les forces destinées à maintenir l'ordre, je me serais mis moi-même à leur tête, très volontiers et sans le moindre scrupule. Ce n'était pas parce qu'un général aurait tardé à se présenter à son poste, qu'il aurait fallu laisser l'émeute continuer de grandir sans lui opposer de barrières. Il ne faut pas venir dire ici, que l'émeute aurait fini d'elle-même si on l'avait laissée libre et si on ne lui avait pas opposé d'obstacles. L'émeute ne faisait que s'accroître, et toutes les personnes qui ont été témoins de ce qui se passait, disent que c'était intolérable et que l'on ne pouvait ni ne devait laisser se prolonger un tel état de choses. Tout Madrid le sait, tout Madrid l'a vu, et vraiment je regrette de voir que MM. Collantes et de Castillejos ne craignent pas, comme ils l'ont fait, d'altérer la vérité, alors qu'il s'agit de manifestations qui ne sont tolérées dans aucun pays civilisé."

Les portes de l'Université de Madrid ont été rouvertes le 19 avril. Les étudiants, disent nos correspondances, ont déclaré que, sans cesser de porter le même intérêt à l'indépendance du professorat, ils s'engageaient à ne plus troubler l'ordre public par des manifestations bruyantes.

Grande-Bretagne.

Il se confirme que M. Adams, le ministre américain, a eu, avec lord Russell, une conférence dans laquelle il aurait demandé si le gouvernement anglais était disposé à cesser de reconnaître les confédérés comme belligérants. Le comte Russell aurait répondu que la question serait discutée dans le conseil privé et dans le conseil des ministres et qu'elle serait aussi portée devant la chambre des communes, mais qu'il ne pouvait pas encore répondre définitivement.

On considère l'élection de M. Potter à la succession de M. Cobden comme un signe de plus de la prédominance de ce parti *ultra libéral* de ce parti radical à outrance, dont nous avons plusieurs fois signalé le prochain avènement en Angleterre.

Il sera facile de s'en convaincre, en lisant le discours électoral de M. Potter, qui ne se gêne pas pour dire "qu'il va pour la démocratie, et qu'il déclare une guerre au couteau à l'aristocratie." Le nouveau membre du parlement a même employé aussi un terme plus énergique quand il parle des "*serfs*" anglais, opprimés par la "*ploutocratie*."

On voit donc que le peuple anglais ne partagera pas longtemps les idées de Mme de Staël, qui disait "que l'aristocratie est le désespoir de tout Français et l'espérance de tout citoyen de la Grande-Bretagne."

Desbons & Bonnecaze—MM. Desbons & Bonnecaze, confiseurs, coin Royale et St-Pierre, ont réduit le prix de leurs crèmes, sorbets, bonbons, &c. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS—Le juge a ordonné que six terrains fussent rendus à Richard Salter, le bill ayant désigné les propriétés comme appartenant à J. C. Salter.

Ordre a été donné de livrer au réclamant les livres, les bibliothèques et deux terrains de W. B. Koontz.

Deux intervenants ont réclamé une partie des meubles de D. W. Brickell.

PREMIERE COUR DE DISTRICT— Frederico Abastamendi, accusé d'avoir assassiné Andrea Manuel, cigarier, le 3 octobre 1862, au No 167 de la rue des Ursulines, entre rues Rampart et St Claude, a été jugé hier. Le défunt l'hébergeait. Arrêté à bord du "Manco de Campo", navire de guerre espagnol, où il s'était réfugié, il avoua, à l'officier Cape, avoir commis le crime.

Le jury n'a pas rendu de verdict à l'heure où nous écrivons ces lignes.

COUR PRINCIPALE—Mary Lewis a été condamnée à vingt-cinq piastres d'amende pour avoir débité à des soldats de la boisson prohibée.

Pat Mac Namara, accusé de vol de chevaux, a été acquitté.

Thomas Slocomb, qui avait été maltraité par sa [illegible], a été [illegible] de workhouse.

[illegible]

Le jury a rendu un verdict de culpabilité.

☞Hier soir le général DANA, avec son état-major et sa famille, est arrivé de Vicksburg sur le bateau à vapeur *Joseph Pierce.*

THEATRE DE L'OPERA—C'est demain samedi 20 du courant, qu'aura lieu la représentation extraordinaire au bénéfice de M. J. Girard, et dans laquelle le jeune Arthur Darien jouera un de ses principaux rôles. Le spectacle se composera de la première représentation du *Bouffon Tailleur*, ou la Vie des Gentilshommes sous Louis XIII, drame en quatre actes d'Alexandre Dumas; d'un intermède musical où Mme Boudro et M. Vandenbosch se feront entendre; et de l'*Orphelin du Parvis de Notre Dame*, comédie-vaudeville en un acte. Il y a bien longtemps qu'on n'a pas joué le drame au théâtre de l'Opéra, et nous présumons que la représentation très intéressante annoncée pour demain y attirera beaucoup de monde.

Edition d'hier soir.

Nouvelles.

Les nouvelles additionnelles qui suivent sont extraites des journaux de l'Ouest apportés par le *Luminary*:

Emigration au Mexique.

New York, 12 mai—Si les affaires du Mexique causent peu d'excitation à Washington où le bureau ouvert pour l'enregistrement des émigrants a été fermé faute de postulants, si nous en croyons les dépêches, il n'en est pas de même ici où la fièvre d'émigration se propage.

Le *Herald* dit que tous les bureaux de recrutement sont journellement foulés de soldats licenciés qui brûlent de l'envie de participer au mouvement.

Sept nouveaux bureaux ont été établis hier dans cette ville, deux à Brooklyn et d'autres dans les bourgs des environs.

On attend le retour de Washington du général Ortega aujourd'hui, et alors cette affaire prendra d'autres développements. Un meeting public pour favoriser cette entreprise sera convoqué avant peu.

Discours du général Rosecrans.

Boston, 11 mai—Le major général Rosecranz a visité aujourd'hui la salle des Représentants à la Maison d'Etat et à la fin de la séance, il a fait un discours et a dit:

"Je lis en grosses lettres dans les feuilles d'aujourd'hui que le général Rosecranz va lever 25,000 hommes pour les mener au Mexique—Le général Rosecranz ne fera pas une chose pareille. Il pense que les soldats qui ont combattu pour la liberté dans cette grande guerre, l'ont fait pour des motifs tout patriotiques; et je ne crois pas que nos jeunes gens qui se sont fait une place distinguée dans l'histoire se laissent fourvoyer et conduire dans des expéditions de boucaniers — Le général a dit en outre qu'il avait espéré voir l'opinion publique engager nos jeunes gens dans les voies de l'industrie pacifique, où il se propose de servir lui-même d'exemple. Je fais ces remarques, a-t-il ajouté, parce que dans mon séjour à Washington j'ai vu des hommes qui voulaient s'agiter d'un côté ou de l'autre, parce qu'ils n'ont pas trouvé jusqu'ici un avancement à la hauteur de leur ambition, mais si vous examinez les noms de ceux qui sont mentionnés dans les annonces, vous verrez que ce sont des hommes de troisième ordre, ne valant pas grand chose et qui sont inférieurs à nos soldats les plus ordinaires. Chacun de ces derniers en vaut douze des autres."

A la fin de ce discours, le général Rosecranz a été honoré de trois acclamations, et l'armée du Cumberland a reçu le même honneur.

Arrivée du nouveau ministre de France.

Washington, 11 mai. — Le marquis de Montholon, le nouveau ministre de France, est arrivé ici. Il a été reçu à la gare du chemin de fer par divers membres de la légation.

Capture d'un individu ressemblant à Surratt

New York, 11 mai — Une dépêche de Washington dit: Samedi dernier, un homme répondant au signalement de Surratt a été pris près de Chambersburg, Pennsylvanie. Il voulait passer pour un soldat et portait un paquet artistement enveloppé. On y trouva un pistolet et certains indices qui prouvent qu'il était un des conspirateurs. Le prisonnier a été amené ici. Il a une barbe vieille de trois semaines, en apparence. Sous tous les rapports il répond au signalement de Surratt.

Saisie d'un navire d'une manière turbulente.

New York, 11 mai—Une correspondance de Nassau dit qu'une goëlette inconnue, partie récemment de Baltimore avec des papiers d'expédition en règle, fut hélée avant de sortir de la rivière Patapsco, par quelques hommes disant vouloir se rendre à Lookout Auspoint qui furent sur la goëlette, ils se jetèrent sur le capitaine et l'équipage, les mirent tous à terre, à l'exception de deux que l'on garda pour les aider à diriger le navire. Ils se rendirent ensuite à la goëlette vers Salt Bay, Bahamas, où ils offrirent aux autorités anglaises la reddition du petit navire. Mais cela ne fut pas accepté et les pirates reçurent ordre de déguerpir dans les 24 heures. Ils n'ont pas obéi et étaient encore là aux dernières dates.

Effroi des témoins dans le procès des conspirateurs.

New York, 10 mai. — Les témoins craignent d'être assassinés s'ils déposent dans cette affaire. L'un d'eux a fait hier au secrétaire de la guerre une déclaration verbale concernant la complicité de Thompson, Saunders et d'autres, mais il a refusé positivement de paraître devant la cour, à moins qu'on ne mentionnât ni son nom ni sa résidence, ni son témoignage, et pourvu que les cours de journaux fussent exclus de la cour durant l'interrogatoire. On croit que le public en croit que celui d'une autre partie, il a fui au Nord.

Confirmation de la neutralité des E U à l'égard du Mexique.

Washington, 11 mai—Une correspondance au *Commercial* dit:

"Le secrétaire Seward espère pouvoir présenter en personne au président le nouveau ministre de France. S'il ne pouvait supporter cette fatigue, il donnera dans tous les cas la réponse du président au discours du ministre quand il présentera ses lettres de créance. Cette réponse ne s'écartera nullement de la politique de neutralité déjà établie, et nulles craintes de complications ne seront réalisées.

Mme Surrat et ses filles.

Washington, 11 mai—Mme Surrat qui semble avoir été l'instigatrice du complot, est étroitement gardée. Mais elle ne cesse d'être défiante et son excitation est toujours la même. De ses deux filles, qui paraissent avoir été impliquées et seront appelées aussi comme témoins. L'une d'elles est malade, on dit même qu'elle s'est empoisonnée. On croit positivement que Surratt est au Canada, mais on ne doute pas qu'il ne soit bientôt arrêté.

Entrevue avec Hardee.

CONVERSATION AVEC CE GENERAL

Les correspondants du *New York Herald* se glissent toujours partout, il n'est pas de porte fermée, pas de personnage inaccessible pour eux. L'un d'eux nous a déjà donné les vues vraies ou supposées du général Lee sur la situation, en voici un autre qui entreprend de faire parler le général Hardee. Nous reproduisons le dialogue sans garantie bien entendu:

Ce matin le général Hardee et sa suite ont quitté Raleigh à 5 heures, et après avoir déjeuné avec le général Kilpatrick à Durham ont continué leur route jusqu'à Greensboro. Je les ai accompagnés à leur départ de Durham. Le général Hardee m'a reçu d'une façon cordiale et ouverte. Lui et moi nous avons causé librement sur tous les sujets qui sont intéressants en ce moment. En parlant de la guerre il a émis cette assertion remarquable:

"Monsieur, j'accepte cette guerre comme la providence de Dieu. Il a voulu que l'esclave fût libre et maintenant il est libre. L'esclavage n'a jamais été une institution avantageuse. Je l'ai souvent dit à mes amis. Par exemple, ma femme possédait environ cent nègres, dont 40 étaient incapables de travailler; il fallait nourrir ces 40 pour avoir le travail des 60 autres. Nos abolitionnistes du Nord nourriront-ils et habilleront-ils une demi douzaine d'enfants pour avoir le travail d'un homme et d'une femme? Nos habitants peuvent payer aux travailleurs nègres un bon salaire pour leurs services, et il leur restera autant à la fin de l'année que sous l'ancien système."

"Général, pensez-vous que nous ayons bientôt une paix réelle?

"Oui, je crois que le peuple du Sud est anxieux de l'avoir. Il la voulait il y a deux ans J'ai vu alors que notre cause ne pouvait réussir

"N'aurons-nous pas la guerre de guérillas?

"Avec l'aide de Dieu, si cela arrive, je suis disposé à combattre pour y mettre fin.

"Les autres officiers généraux qui ont été au service confédéré ont-ils le même sentiment?

"Oui. Je n'ai pas le moindre doute qu'ils n'emploient tous les moyens en leur pouvoir pour ramener le calme et la sécurité dans le pays.

"Que se passera-t-il dans la Caroline du Sud?

"La Caroline du Sud est l'Etat le plus battu de toute l'Union.

"Mais les chefs ne contrôleront pas les masses?

"Ils sont aussi abattus. Il n'y a plus de chefs maintenant. Laissez-moi vous convaincre que le peuple du Sud veut vivre en paix avec le peuple du Nord. Il le fera cordialement pourvu que votre gouvernement n'ait pas recours à des mesures de rigueur, car autrement je ne réponds pas des conséquences. Nous avons joué tout ce que nous avions sur le succès de nos armes, nous avons perdu et nous sommes prêts à rentrer et à vivre sous les lois des Etats Unis telles que nous les trouvons, bien qu'elles ne soient pas ce que nous désirerions qu'elles fussent."

"Vos officiers n'ont pas d'argent, que vont-ils faire?

"Il faudra qu'ils travaillent. La perspective qu'ils ont devant eux est très sombre. Ce sera tout dur pour des gens avancés en âge comme moi, je ne puis commencer une profession."

"Pensez-vous que Jeff. Davis a été content de l'assassinat du président Lincoln?"

"Je ne le crois pas. Le peuple du Sud n'aime pas Andy Johnson. Comment pourrait-il l'aimer et le comparant à M. Lincoln? Celui-ci a été en fonctions quatre ans et savait à qui se fier. Il avait aussi appris à gouverner. Il était fait un nom. Il aurait pu faire pour le Sud beaucoup de choses que Johnson ne peut faire. Je ne crois pas que Lincoln fût un homme de parti. Johnson en est un. Il est nouveau, et je crains qu'il ne soit radical. J'espère qu'il ne le sera pas, pour le bien du pays."

"On dit que Jeff. Davis en est allé avec plusieurs millions en espèces. En est-il ainsi?

"Je ne saurais le dire d'une manière précise. Je sais que le général Johnston demanda à M. Davis de faire payer avec de l'or quelques-uns des troupes, et qu'il répondit qu'il n'avait aucun contrôle sur les espèces. Il dit que la plus grande partie avait été tirée des banques de la Virginie et que lorsqu'elles seraient à même de le recevoir il arriverait [illegible].

[illegible]

"Je pense que oui.

"Y a-t-il beaucoup de coton dans le sud?

"[illegible] que beaucoup de gens [illegible] les Etats-Unis [illegible] comptent sur le coton [illegible] mettent les affaires [illegible]

qu'ils aient à vendre. Donnez-leur la chance de vendre leur coton et leur tabac et les greenbacks viendront et le commerce renaîtra.

"Le coton que possède le gouvernement confédéré est, je crois, la propriété légitime des Etats Unis, et le peuple du Sud ferait un acte honnête en remettant ce coton aux agens autorisés à le recevoir. Un homme m'a dit qu'il avait quelque coton confédéré sur sa plantation et qu'il comptait le brûler plutôt que de le laisser tomber entre les mains de l'ennemi. Je lui répondis qu'il aurait grandement tort en agissant ainsi. Sur la plantation de ma femme, dans l'Alabama, j'ai quelque coton qui appartient au gouvernement confédéré et je le remettrai aux agens des Etats Unis aussitôt qu'ils seront prêts à le recevoir. En attendant, j'en suis le gardien."

En ce moment un train spécial, avec des troupes des Etats Unis, et les généraux Schofield, Cox et Kilpatrick, arriva tout près derrière le nôtre, à une gare où la machine s'arrêta pour qu'on pût prendre du bois et de l'eau.

Le second train avait quitté Raleigh à 7 heures du matin, et allait à Greensboro. Le général Hardee et deux autres officiers rebelles entrèrent dans le char où se trouvaient les généraux unionistes, et il s'en suivit des présentations qui donnèrent lieu à d'agréables causeries.

UN DEMENTI CATEGORIQUE.

Nous lisons dans la *France* du 25 avril:

Le *Morning Advertiser*, du 21 avril, prétend qu'immédiatement après avoir reçu la nouvelle de la prise de Richmond, l'Empereur aurait présenté à lord Cowley des propositions tendant à ce que la France et l'Angleterre, au moyen d'un traité offensif et défensif, fissent cause commune contre les Etats-Unis. Dans l'hypothèse d'une attaque contre le Canada, la France mettrait au service de l'Angleterre "*son armée ainsi que ses forces navales*," et, d'autre part, si les Etats-Unis faisaient la guerre à l'empereur du Mexique ou cherchaient à compromettre la sûreté de son trône, l'Angleterre s'engagerait à se joindre à la France pour défendre et protéger l'empereur Maximilien.

Cette nouvelle est une pure invention.

—Une affaire mystérieuse préoccupe la population d'Anvers, dit le *Précurseur* du 1er avril:

Le 16 mars, un homme d'un âge respectable se nommant Rich-Allah-Bey [colonel dans l'armée turque], accompagné d'un jeune homme nommé C. Ready, âgé d'environ vingt ans et qu'il disait être son neveu, était descendu dans un hôtel de cette ville.

Rich payait toutes les dépenses, et dans ses promenades, il était ordinairement accompagné du jeune homme, l'un et l'autre ne parlaient que la langue turque et l'anglais et fréquentaient rarement les personnes de l'hôtel. Jeudi matin, vers sept heures et demie, une personne de l'hôtel étant montée à la chambre du jeune homme, trouva celui-ci couché inanimé sur son lit; il portait derrière les oreilles deux trous qu'avaient livré passage à une charge de petit plomb, un fusil se trouvait par terre devant le lit, sur une table était un billet ainsi conçu: "Je meurs donné la mort volontairement.

Chose singulière, le jeune homme était couché sur le lit, dans l'attitude d'un homme endormi, le corps et les bras sous les couvertures. Averti de ces faits, le parquet s'est rendu sur les lieux, et après avoir fait photographier le lit dans l'état où il l'a trouvé, on a transporté le cadavre à l'hôpital où l'autopsie sera faite par les médecins légistes. Rich Allah Bey, qui se trouvait dans l'hôtel, a été arrêté et mis au secret.

Cette affaire reste toujours enveloppée de mystère, dit aujourd'hui ce journal. Voici quelques nouveaux détails que nous avons pu recueillir au moment de la constatation de l'état des lieux.

Les mains de la victime étaient fortement crispées sous les couvertures, l'arme à feu était appuyée près de l'oreille et une partie de la charge est restée dans le crâne, de l'autre côté se trouvait une balle. Lorsque le cadavre fut remué, on remarqua que les yeux sont sortis de la tête.

Des lettres arrivées récemment à l'adresse de Readly ont été saisies par la justice.

—Le prince de Galles, le prince Alfred, le duc de Cambridge, les archevêques de Canterbury et d'York, l'évêque de Londres et un nombre considérable d'invités des deux Chambres, du conseil métropolitain, des travaux publics, &c &c, ont procédé à l'ouverture du grand égoût de Londres.

Il y a quelques années, les chaleurs de l'été transformèrent la Tamise en un immonde et immense cloaque pestilentiel.

On fonda immédiatement le conseil métropolitain des travaux publics, on lui donna le pouvoir de lever des impôts sur la Cité, et l'œuvre gigantesque qui consistait à détourner les égoûts ordinaires qui se jetaient dans la Tamise, et à les diriger à une distance considérable vers la mer fut commencée, grâce à des emprunts qui s'élevèrent à quelques cents millions.

La plus grande partie des travaux sont terminés; deux grands égoûts collecteurs ont été construits au sud de la Tamise, et débouchent près des marais de Woolwich, à Crossness; deux autres au nord de la Tamise se déchargent à Barking, et un troisième viendra s'y réunir au nord. Mais dès à présent ces quatre égoûts rendent la Tamise à peu près supportable, même dans les grandes chaleurs.

C'est à l'ouverture du dégorgement des égoûts que présida le prince de Galles, par un temps admirable.

Après la cérémonie, les invités ont pris part à un banquet, et le prince est revenu par eau à Londres.

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR

On lit dans la *Patrie* du 25 avril:

Le départ de l'Empereur pour l'Algérie est fixé, quant à présent, au samedi 29.

Sa Majesté s'arrêtera à Lyon pour y passer la nuit et repartira dimanche matin pour Marseille.

RECEPTION DE M. BIGELOW—On lit dans les journaux parisiens:

M. John Bigelow, chargé d'affaires par intérim des Etats Unis d'Amérique, qui vient d'être nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de ces Etats auprès de l'empereur, a eu l'honneur d'être reçu hier, 22 avril par Sa Majesté impériale, en audience publique, au palais des Tuileries, et de remettre ses lettres de créance.

Après cette audience, le nouveau ministre des Etats-Unis d'Amérique a eu l'honneur d'être reçu par S. M. l'impératrice.

M. Bigelow a été conduit au palais des Tuileries par un maître des cérémonies introducteur des ambassadeurs, avec le cérémonial accoutumé.

FEUILLETON.

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN.

PAR A. DE GONDRECOURT.

XXIX

Rouillac n'est qu'un très modeste village, ce n'est pas un chef lieu de canton, et il n'a, par conséquent, ni gendarmes ni bureau de poste. Un facteur rural suffit au service de la correspondance épistolaire de ce petit centre agricole à peu près ignoré où, à l'exception des châtelains, le curé, le maire, le docteur Parmentier et le savant Jules sont seuls gens à tirer parti d'une écritoire. Aussi, le facteur s'acquittait-il par pure conscience, du devoir d'ouvrir chaque jour la boîte où c'était miracle qu'il trouvât une lettre. Cet homme fonctionnaire, habitué à passer bouche close dans la grande rue du village, ne fut pas peu surpris de se voir accosté et interpellé plusieurs jours de suite par les Bernard et par Cazille, puis par le docteur Parmentier, puis enfin par Marinette de la manière que nous allons dire.

—Bonjour, piéton, lui avait crié une première fois Saturnin Bernard, qui, comme par hasard, s'était trouvé sur sa route en avant de Rouillac. Avez-vous quelque chose pour moi?

—Non, monsieur Bernard, rien.

—Ah! diable! j'attends cependant des lettres de Paris Etes-vous bien sûr de ce que vous dites, l'ami? Regardez donc dans votre portefeuille?

Le facteur se prêta, en souriant, à cette fantaisie, éplucha, une à une, ses lettres qui, toutes, étaient à l'adresse des habitants du château, et répondit à Saturnin, qui avait suivi avec grande curiosité cette opération:

—Vous voyez, rien pour vous

—Oui, tout pour là-haut. Ces diables de riches; la poste ne travaille que pour eux, et, cependant, nous payons le gouvernement, nous autres, aussi bien que les millionnaires. Encore une révolution qui ne nous rapportera pas grand chose, facteur!.... Voulez-vous boire un coup à la maison, l'ami?

—Volontiers, monsieur Saturnin, mais en redescendant, la baronne de la Perche n'aime pas les retards, et j'ai un paquet pour elle.

Plus loin, et comme il passait devant la maison Parmentier, le facteur dévia de son chemin pour obéir à un signe de Cazille, qui l'appelait à elle.

—Vous devez avoir une lettre pour monsieur? demanda la nourrice.

—Non, rien.

—Une lettre de Paris?

—Pas l'ombre.

—Tiens! c'est drôle. Combien de temps une lettre met-elle pour venir de Paris?

—Quatre grands jours.

—Alors, c'est étonnant que celle que nous attendons ne soit pas encore arrivée.

—Soyez persuadée que je me dépêcherai de la remettre au docteur dès que je l'aurai.

—Non pas, garçon, non pas, c'est à moi qu'il faudra la donner, entendez-vous. C'est une mauvaise nouvelle que nous attendons, et comme notre bon monsieur en prendrait du chagrin assurément, mademoiselle veut préparer le coup qu'elle portera. Ainsi, mon cher Pierron, c'est entendu, vous ne donnerez qu'à moi ou à mademoiselle....

—Bien! bien! interrompit Pierron; je comprends ça, soyez tranquille.

Le lendemain, le surlendemain et plusieurs jours de suite, mêmes questions au facteur de la part des Bernard et de Cazille, même réponse de Pierron.

Cazille s'était d'abord réjouie de ce silence, qui favorisait les plans de sa jeune maîtresse; mais elle aimait trop Marinette; elle avait pour cette belle enfant, nourrie de son lait, une tendresse trop maternelle pour ne pas s'apercevoir du trouble que jetait dans son cœur la mondaine et inexplicable indifférence de Landry. Marinette, en effet, quoi qu'elle tentât pour faire croire à une satisfaction impossible, laissait échapper, à chaque passage du facteur, un léger frémissement de dépit qui décelait une torture intérieure. Quant au docteur Parmentier, atterré, humilié par l'inqualifiable conduite de Landry, qui justifiait les calomnieuses paroles, c'était à peine s'il osait considérer sa fille de l'indigne abandon et au [illegible] au visage et langage hypo[illegible].

Quinze jours s'étaient écoulés depuis que l'infame Bernard avait raconté [illegible].

Tout ce que l'infame Bernard avait raconté était vrai, trop tristement vrai! Les dates recueillies sur l'aide mémoire du narrateur, aussi bien que les noms cités par lui, tout était exact et parfaitement conforme au récit de Lataste, à ce terrible récit dont les révélations odieusement dramatiques avaient, pour quelques jours, tellement ébranlé le cerveau de Mlle Parmentier qu'elle en avait failli mourir.

La pauvre Marinette avait feint de ne croire à rien de ce que lui avait dit Bernard, car cette feinte était la seule arme défensive dont elle pût se servir à l'improviste; mais pouvait-elle douter, lorsque, repassant dans sa mémoire quelques uns de ces milliers de faits, quelques uns de ces milliers de mots qui s'effacent les uns les autres et n'en constituent pas moins la vie du foyer domestique, elle s'arrêtait au souvenir d'actes et de paroles désormais gravés dans sa mémoire, témoignages vengeurs que les vertus de la pénitence ne pouvaient ni écarter ni adoucir?

C'était bien par horreur pour le crime commis, que le docteur Parmentier avait donné à sa fille les noms augustes de Marie Antoinette, et jamais il ne les avait prononcés sans qu'il eût, que Marinette se rappelait et s'étonnait de n'avoir pas plus profondément observé au temps où toute question lui aurait été permise. Elle se rappelait les mornes tristesses que le 21 janvier de chaque année, répandait sur le front de son père, et les sévères dévotions qu'il accomplissait aux anniversaires du 16 octobre, date de l'exécrable supplice d'une reine de France. Elle retrouvait dans le parler du docteur, quoiqu'il lui pour se déguiser, dans certaines de ses poses, dans son attitude générale et jusque dans les épanchements de sa rare gaîté, ces grands airs de vieux gentilhomme qui étaient comme l'attache de la qualité, comme l'une de ces marques faites au corps de l'enfant abandonné qu'une mère, malheureuse ou coupable, désire revoir un jour et reconnaître.

Ainsi, Marinette ne pouvait pas douter, et si elle se demandait pourquoi son père était venu porter la croix de ses remords à Rouillac, sous les murs mêmes de ce château rempli de la mémoire de ses ancêtres, tandis qu'il lui aurait été facile de vivre loin de la France, dans une retraite que n'aurait, pas du moins, troublé le sombre aspect des hommes et des choses d'antrefois, elle ne tarda pas à mesurer, non sans admiration, non sans larmes, toute la profondeur de cette muette désolation, tout le courage de cette expiation obstinée à toucher Dieu pour gagner son pardon.

Un soir, le docteur entra chez sa fille d'un pas plus vif que de coutume, et il ne laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit sur le siège que lui offrit Marinette.

—Chère enfant, dit-il, je viens te demander l'absolution. J'ai commis vis-à-vis de toi, vis-à-vis de nous deux, une véritable faute, mais je n'y tenais plus...... Je t'aime tant!

—Vous m'alarmez. De quoi s'agit-il?

—Ne le devines-tu pas? Voilà plus de dix jours qu'ayant calculé le temps nécessaire aux courriers pour desservir les communes les plus éloignées de Paris, je guette chaque arrivée du facteur....

—Pourquoi vous donner tant de tracas! interrompit Marinette. Ne vous avais-je pas prévenu de ce silence?....

—Tu m'en avais prévenu, soit! Mais je ne pouvais pas accepter ton pressentiment. C'est chose trop coupable, trop monstrueuse! Nous tromper ainsi, grand Dieu! Moi, passe encore quoique mon pauvre cœur en soit cruellement déchiré.....mais, passe encore pour moi, car j'ai beaucoup vécu et mérité par conséquent.....mérité probablement, dit le docteur, se reprenant en toute hâte, non sans que sa fille eût saisi la rapide évolution de sa pensée mérité probablement cette affliction pour mes péchés, mais toi, chère amie, toi si pure, si brave de cœur, si chaste et si [illegible]. Dieu le doit [illegible] frappée par tant de douleurs! Non, je ne peux pas m'y résigner.

Marinette baissa les yeux pour cacher son émotion, puis, prenant courage:

—Eh bien! cher père, qu'avez vous fait dont vous vous repentez?

—Je ne me repens pas, oh! non, certes. Si la révolte de l'orgueil n'est pas [illegible] comte, elle m'est permise lorsqu'il s'agit du bonheur et de la réputation de mon enfant. Je ne sais où écrire à ce dangereux.....Pardon mon Dieu! je ne dois, par respect pour vous-même accompagner d'aucune injure le nom de mon ennemi, mais cependant comment l'appeler cet homme qui nous a si indignement abusés.

—Appelez-le Landry, mon père, ré-ondit la jeune fille avec amertume et douceur tout à la fois. Dieu que vous invoquez, vous tiendra compte de votre modération.

—Ah! tu en es sage, car, malgre ton calme apparent, tu souffres.....

—Qu'importe! et qu'allez-vous donc est-ce empêché de souffrir en ce moment? N'avez-vous pas, vous, mon bon père, essayé des diversions avant d'avoir à partager ma peine.

A continuer

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 18 mai.

Aujourd'hui—jour de clôture de la semaine commerciale—le mouvement est moindre dans le coton et presque nul ailleurs. La demande de coton a cependant été meilleure qu'auparavant et les transactions ont atteint le chiffre de 350 balles, tandis que celles des autres [illegible] n'étaient [illegible]. Les opérations de la semaine précédente [illegible].

Les prix ont été irréguliers [illegible] samedi dernier, pour cent 8chalices et arrivés [illegible] de 243 cents de mi [illegible] dernier. Nous n'en avons reçu que 837 balles dont 7 de Selma (Etat de l'Alabama) lesquelles sont arrivées, ce qui par la voie de Mobile et du lac. Le coton est consignée à M. J. Norman Jackson. Un grand nombre de planteurs de l'Alabama préparent envoyer sur notre marché les quantités [illegible], ce qui contribuera [illegible] à une augmentation de notre stock.

L'or a ouvert calme et faiblissant, mais les transactions [illegible] fermes [illegible], le taux étant de 127 à 128 à 128 à 129 hier à 129. Il n'a pas été annoncé de ventes d'argent la demi piastres américaines sont à 118 à 120 et les piastres mexicaines à 121 à 128. On se préoccupe peu des 11 000 Souverains que le marché des Etats Unis vend d'emain.

Les banques se sont montrées moins exigeantes, mais à cela près, nous n'avons pas de variations à constater dans le change étranger. Les ventes de sterling embrassent une bonne traite de l'Etranger à 137 1/2, 1000 livres de première classe à 141 1/2, et 5000 livres rendues par une des banques à 142 1/2 à 143, dont une traite de 2000 livres à 142 1/2. Une autre banque a exigé 147 1/2, les autres n'ont pas voulu nommer de taux.—La seule transaction annoncée dans le change sur France a été une des banques à demandé 3 f. 60 et d'autres davantage.

Le change sur le Nord est toujours très calme les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 1/2 de prime.—Au dehors, $30,000 à vue sur New York ont passé au pair, et une petite somme au même taux.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes d'actions depuis celle des 60 actions de la Compagnie du Gaz à $110, il en a été question dans notre bulletin d'hier. Le marché est extrêmement languissant et les prix sont presque maintenus.—Les ventes de bons de la ville comprennent 13 consolidés à 78 1/2 et quatre émis en faveur des chemins de fer à 70, les premiers sont cotés actuellement à 78 à 78 1/2, et les seconds à 70 cts.

La demande de billets de la Banque de la Louisiane a été quelque peu animée à 35 1/2 à 38 cents à la piastre, les transactions embrassent $10,000 à 36 cents et $5000 à 38. Il y a eu également demande de billets de la Banque de l'Union aux prix que nous donnons. Nous apprenons qu'il a été désigné trois commissaires pour la liquidation de la Banque de la Nouvelle Orléans; le public en sera sans doute officiellement informé—Les billets de la Banque des Marchands sont cotés à 27 à 33 cents à la piastre, ceux de la Banque de la Nouvelle Orléans de 31 à 34, ceux de la Banque de la Louisiane à 31 à 38, ceux de la Banque de l'Etat de la Louisiane à 30 à 40, ceux de la Banque de l'Union, 50 à 55 et ceux de la Banque du Crescent à 60 à 65. Nos prix sont basés sur des paiements en billets du Trésor qui sont à 1 à 2 pour cent de prime sur ceux de la ville.

Les contribuables se rappelleront qu'il est alloué 1 pour cent d'escompte sur les taxes payées avant le 1er du mois prochain.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 18 mai.

COTON—La demande a été plus générale aujourd'hui, et les affaires ont eu une assez grande extension, mais à des prix irréguliers; les ventes ont embrassé 359 balles dont 30 de rebuts et mélangé à —, 80 de rebutés (20 et 60) à 35 cts, 50 de low middling, bon styles, à 37, 60 de low middling à —, 57 balles à —, 32 de strict low middling à 40, et 12 de à peine middling à 41. A l'encan, 1 balle de ramassis s'est vendue à 11 cts, et 3 balles de coton propre à la fabrication du papier, à $11 75 la balle— Nous cotons actuellement l'ordinary à 27 à 30 c. le good ordinary à 35 à 36, le low middling à 37 à 40 et le middling à 41 à 42. Les ventes faites durant la semaine se sont élevées à 1000 balles contre le chiffre des arrivages qui est un peu au-dessus de 800.

SUCRE ET MELASSE—Le marché au sucre a été extrêmement calme et les prix plus faibles aujourd'hui. Il y a en vente une quantité considérable de sucre, mais les acheteurs ne peuvent être induits à s'avancer, quoique les détenteurs soient disposés à faire des concessions.— Il y a un ou deux jours, un petit lot de sucre fair Louisiana—contenants pas tout à fait pleins, —s'est vendu à raison de 14 cts la livre. Il n'y a pas de mouvement dans la mélasse. Le marché est dépourvu de ce produit de la Louisiane. Un lot de 55 demi barils de mélasse prime de la Louisiane s'est vendu hier 60 cts le gallon.— L'approvisionnement de mélasse de Cuba est rond, mais l'article trouve difficilement preneur.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Les affaires sur le marché aux produits de l'Ouest, portent pour la plupart un caractère de détail, et les seules ventes que nous ayons à mentionner aujourd'hui ont embrassé 80 barils de farine fine à 7 37 1/2, 50 de superfine à $8, 100 de superfine de choix à $8 25, 100 do à $8 50 le baril, 300 sacs de maïs jaune et blanc à $1 25 le boisseau et 200 rouleaux toile d'emballage du Kentucky vendus à des conditions privées. Hier, un lot de 500 barils de farine extra se sont vendus à des prix qui ont été tenus secrets.

Les arrivages, cette semaine, de principaux articles en fait de produit, ont embrassé 830 balles de coton, 177 boucauts de tabac, 1559 barils de porc, 12 barils de saindoux, 279 barils et 250 tierçons bœuf en grande partie pour le gouvernement, 330 barriques bacon, 18,828 barils de farine dont 2800 pour le gouvernement 186 barils de whisky, 9744 sacs de maïs dont 2500 pour le gouvernement, 22714 sacs d'avoine dont 14 000 pour le gouvernement, 295 balles de foin et 17860 barils de charbon.

[illegible]

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Ste-Anne, le lundi, 22 mai, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de feue dame ETIENNE COURCELLE. Les amis et connaissances des familles Courcelle, Dorfeuille, J. M. Wagner et A Thielje, sont priés d'y assister.

ATTENTION.

☞Propriété de valeur à l'encan, par le Shérif—Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'une maison en briques à deux étages avec attique, située à l'angle des rues Carondelet et Girod, Premier District. Voir aux annonces.

LE TUG A VAPEUR "BROOKLYN."— Les MM. Montgomery, encanteurs, vendent ce matin, à 10 heures, au poteau 22, 1er District, les débris du tug à vapeur "BROOKLYN", comprenant un fort lot de bonnes machines, etc—C'est une excellente occasion pour les capitalistes.

☞L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan de vin rouge en caisses, champagne, sherry, absynthe, kirsch, saucissons, &c, qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures et demie A M, au magasin de l'importateur L. H. Rickard, No 48, rue de Chartres, par Bernard Turpin, encanteur.

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DECHIRES,

15 RUE ST. CHARLES 15

Vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5mars—3m

A. L. G. D. O. A. D. L'U.

A La R. L. l'Etoile Polaire No 1, sous la juridiction du Sup. Conseil de la Louisiane, procédera ce soir, à 7 heures, à l'aug. de esl [illegible] au [illegible] FF.. App.. Tous les Comp.. Maç.. de cet Or.. sont priés de vouloir assister à cette cérémonie.

Par mandement du Vén.. E. Marc

L. SIMON, secrétaire.

Lettres non réclamées

Restant à la Poste de la Nlle-Orléans Etat de la Louisiane, le 19 mai 1865.

Pour obtenir ces lettres, il faut déclarer qu'elles ont été annoncées, donner la date de cette liste et payer un cent pour annonce.

Celles qui n'auront pas été retirées au bout d'un mois seront envoyées au Bureau de lettres mortes.

Timbres d'affranchissement.

Le timbre d'affranchissement doit être placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe, et l'on doit laisser entre ce timbre et la suscription un espace suffisant pour le sceau de la poste, afin que la marque ne recouvre pas l'écriture.

Lettres à renvoyer

Si l'auteur d'une lettre désire qu'elle lui soit renvoyée dans le cas où elle ne serait pas réclamée dans les trente jours, au moins, il doit écrire sa demande et la signer, en indiquant son nom et son bureau de poste, en travers de l'extrémité gauche de l'enveloppe, du côté de la suscription. Il sera fait droit à cette demande, sur le pied du port payé d'avance, payable au moment où la lettre est rendue à l'expéditeur—Section 28, loi de 1863.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1865.

A

Aragon, Ventura, Vve Marie — Adams J J
Artigue Pierre — Artigue pour Vve P Simonin
Armstrong, J B — Avet, Faunie, J Mlle
Astrea, A — Acosta, Migel

B

Bayer, Me — Bernard Laurent
Bab[illegible] Léo — Bertucci, Antonio
Beauchamp Jane Mlle — Bileau, Jo es
Br[illegible] — Briadara, Giovanni
Ba[illegible] — Bisseau, John
Bl[illegible] — Bernard, Jean
[illegible] — Borremans Charles Mme
[illegible], M J — Bonneval, L
Baes, A, Me — Brooker, Mme Ve
Bacon, Joseph — Buckney P V Mme—1
Bau[illegible] — Bourgeois, Cecile
Batte, A J — Bourcier, A Mlle
Bernard, Marceline — Bonneau, P
Bast[illegible] — Bob, Baptiste
Bean, Jules — Bourrisse, Prosper
Bent[illegible], Emilie — Bouvy, pour Mme J Lancelot
Bert, J B — Bonnet, Adrien
Bernard, Dr — Brunet, Th N
B[illegible], Alexandre — Brun, Henri Mme
Benjamin, Emile — Bis Paul
Bernard, H — Belot, Che
Benjamin, Xavier

C

Cavalier, Charles — Carraine, J B
Cazenave, Virginie Me — Cordovano, Agostino
Carvera, David — Centilere, Maurice
Castro, B M Mme — Chell, Luigi
Chau[illegible] Mlle — Chêne, Rosalie Mlle
Ca[illegible] — Cortétique, Charles Mme
Cas[illegible], Ma[illegible] Mme — Cristina, Jane
Cu[illegible] — Corret, C A
[illegible] — Cornebey, pour Louis P
Carbrera, M C F — Coquette, Jull. Mlle
Carrera, F — Courrade, Joseph
Carters, R E Mlle — Colon, Jérôme
Castera, Jean — Couronneau, François
Cambon, David — Costello, Mary mlle
Chateau, Mme 423 Frankl[illegible] — Cole, Adele Mme
— Courtier, L J
Cater [illegible] Christine—2 — Coutourau, F B
Caulon, [illegible] — Coutourie, Emily mlle
Castello, [illegible]

D

[illegible] — Delarue, Anna Mlle
D'A[illegible] — Delaude, Julia
[illegible] — Delaney, Randolph & Rev
[illegible] — De Mirtle Louise Mme
D'A[illegible] — Depas, Samuel
De[illegible] — Desaret Lizzie Mlle
De Gr[illegible] — Dilhuitamend, C M
De[illegible] — D Letang, H
De Boile, [illegible] rue Camp — Defranne, Emily Mlle
De B J, [illegible] C Mlle — De Lagoy, E
Del[illegible] — Desmond, Salvatore
Defrancis, Peter — Desvouet, Archie Mme
Delarue, Paul Mme — Doutet, Zéphirin
De La cey, [illegible] B — Duretz, Lottie Mme
Delarue, Louis Théodore — Duretie, rue Esplanade
De Mart[illegible], Octave — Dubois Jean
De Mart[illegible] C — Dupont, Marsilline
Deri[illegible], Charles — Dacos, Eugène
De B[illegible] Mme — Durfrith, Jean
Desp[illegible], N A — Dumestre, Jean
De[illegible], A Mme — Dupessaau, George
Desc[illegible] Mme — Dupré, Corelle Mme
Demarest, L[illegible] — Dugué, C O
Dep[illegible], B Mme — Dubino, Mirnée Mme
Delpe[illegible] — Dupard, [illegible]
De Lacassenia, Félicie Mlle

E

Ezio, Michel

F

Fazzi, Mme Vve — Ferrier & Raimonenq
F[illegible], A — Ferrato, Pasquale
Fi[illegible] Margarete Me — Ferraud, Armand
Fi[illegible] Jane Mme — Fichet, Mme mère
Fayet, Mme Vve — Foin, Cordelia E Mme
Fayolle, Blanche Mlle — Foisinet, J Mme
F[illegible] Campbell — Fotté, Alfred
F[illegible] — Fontaine, Justin
F[illegible] — Fourrade, Joseph Mme
Kelly, Mme, 197 r Dorsane — Frendal, Simon
Freet, Joseph — Fugere, Bénard
Fenlonnoy Mme Vve

G

Grabbin, A F — Grace, Liza
Grah[illegible] — Gery, C Mme
Gar[illegible], W[illegible] & Co — Grinot, Mme Vve
Gar[illegible], P A — Goncel, Jos F Rev
Garaud, D — Godat, Joséphine Mme
Garr[illegible] F Halter — Guillet, avocat
Ga[illegible] — Guiramand Seymour L
G[illegible] — Guillot, Cécile
Gary, Louis — Guydan, Jacques

H

Hargous, Jean Pierre — Hoban & Larose
Haitt[illegible], Ernest — Hennesre, Wm H—2
Hammond, David John — Hamt, Jules—2
Homot, Eugène — Hurel, Pierre

I

Isbeaux, Zeph

J

Jacquet, Alfred — Joly, Joseph
Jacob Le[illegible] — Jourdan, Célestin Vve
Jourdain, Baptiste — Joncherey, Pierre Mme
Jourdan, Elias Aime Mme

K

Keckel, François

L

Lazer, A L — Lenlair, Victor
Le[illegible] Lu[illegible]—2 — Levy, Jacques
Lavat, Henry — Le Loc, François
Levan, Marie — Lessuguent, Henry
Lafleur, Anthony—2 — Le Blanc, Joseph
Lavillebeuve, J M — Le blond
Lapporte, Baptiste — Legris, N—2
Lauer, Nicolas — Le Meunier, Dr
Leborde, [illegible] M Me—2 — Leon, A Me
Landram, W J — Lee, Léontine Me
Lababut, Mary Me — Levy, Henry
Legard, C p Kaufman M — Le Blanc, Eugène Me
Lefond, Achille — Lefèvre, Célestine M me
Lamarque, Pascal — Leclerc, Monroe
Lenabère — Levy, Maurice
Lacaze, Me 2.8 St Philippe — Le termilier, Mme
Laporte, Baptiste — Lefebvre, E C—2
Lalo, J pr F L Charbonnel — Lieby, Edouard
Lemie, Louis — Lobrano, Angela Mlle

M

Martinez, C — Mercier, Anna Mlle
Martin, A Me — Meilleur, Adolphe Mme
Martin, Sophie Mme — Meilleur, Michel Mme
Martin, N [illegible] — Mercier, Tocelne
Mansion, G — Medal, Léon pour J P Clavery
Martin, George — Meilleur, Simon
Maître, Gustave — Mœcker, Nicolas
Marnaran, Baptiste — Michie, J J May
Martinez, S P—2 — Mougollo, Augustine Mme
Marrera, J B pour Vve De[illegible] — Monnerie, Alexandrine Mlle
Marcelli, M C — Molière, L pour Mme M M Wooten
Marttue, Sébastien — Monteseaux P H
Massarine, Léopold — Moranesau, Victor
Maseçar, Gaetano — Montieu, Joseph L
Mancuso Pietro — Moreau, Florian
Masso, James — Mustino, Jacob
Meudola, Antonio

N

Neven, Charles — Noel, Lydie Mme
Nita, Coralie Mlle

O

Oudin, Mme Vve

P

Pradst, Eugène Mme — Petit, Louis
Praltz, Alexandre — Pettitoiler, Joseph
Paquot, Jules — Pelcker, Henry
Parent, Flanush Miss — Philippeaux, Elie
Pagaud, J B 2 — Pulssan, Dr
Pravat, Cary M L — Pore, Thomas M
Palmisano, Giuseppe — Porée, Jules
Palmesan, Francesco — Poinsy, Dessanes Mme
Parent, Alexandre — Post, Joséphine Mlle
Palé J, march de sangsues — Poivet, Mary Mme
Pelletier, J C — Profumo, Antonio
Pedesclaux, Rosa Mme — Populus, Léon Mme

Q

Quintana, José 2

R

Radist, Paul — Richard, A
Raoul, Marie Mme — Roy, J Mme
Racine, Ch F — Roche, Frances
Ramondo, Jaime — Rogery, F
Ratel, Eugène — Romain, John F
Redovich, Raffaele — Rouyer, Chs 2
Ramond, Mme — Romen, Rose
Raimond, Etienne — Rochelle, Ja Bte
Raggette, Pierre — Robin, Oscar Mme
Rando, Giuseppe — Rodriguez, Antonio
Reggio, A R — Roy, Pierre Cadet
Rivard, Jules — Robert, Alfred 2
Ribbe, Michel — Russo, Salvator
Riseo, pr Kate Collins — Roy, F

S

Salles, Alise Mme — Streams, John
Saund, Hypo — Schexnaydre, Eloise Mlle
Santini, Jos 2 — Segur, J Mme Vve
Salrant, A D — Sanna, J
Santini, Giuseppe — Sole, Louis Mme Vve
Saviol, Eusebio — Seferovich, Giovanni
Serrigny, J B — Sounders, F D 3
Schexnaydre, E — Sourdeaux
Schweitzer, John Mme

T

Thées, Auguste — Tissot, Mme Vve
Trème, Sylvanie — Thomas, L V Mme
Trauchart, Nor Mme — Trouette, Pierre
Triadad, F Joseph — Torre, Luigi

V

Vignaud, L Vve Mme 2 — Vigh, G o, pour Caroline Corr
Verlander, Sarah Mme — Verdelle, Thérèse
Vienne, A — Viola, Jacques
Vallas, Ver

W

Watrigans, G — Woolongham, E capitaine

Z

Zarr, Emerico Michele

Hon. S. W. TALIAFERRO, Maître de Poste

A VENDRE

TROIS CHEVAUX, DEUX CHARRETTES, harnais et licences pour boulangerie. [illegible] de détails s'adresser chez M. SEGUIN, rue Bienville, entre Jackson et [illegible]

REDUCTION DE PRIX.

MM. DESBONS & BONNECAZE,
CONFISEURS,
encoignure Royale et St-Pierre,

ANNONCENT tout leur stock à prix réduits—
Crèmes et sorbets............................15 cents.
Bonbons fins et fruits cristallisés.........75 la liv.
Soda servi à la barre..........................5
Sirops au jus de fruit...........................75
do naturel...50
Le tout garanti 1re qualité. 19mai—3

COUTURE! COUTURE! COUTURE!
On demande 25 COUTURIERES en habillements. S'adresser au No 61 de la rue de Chartres, entre Bienville et Conti. 19mai☞

Sucre.

25 BARILS SUCRE jaune et blanc, clarifiés. HUILE DE CHARBON—2,000 gallons "Devoe's Brilliant Oil"
CIGARES—9 milliers cigares importés de la Havane. A vendre à bon marché, par
B. NAUTRE,
19mai—3t No 203, rue de Chartres

Demande de domestique.

ON demande une jeune domestique française pour prendre soin d'un enfant. S'adresser à M. CH. TAQUILLY, coin Bienville et Chartres. 19mai—3

Pour POINTE A PITRE, GUADALOUPE— Passage seulement—La fine voilier espagnole et de première classe, goëlette FAVORITE, A. Badia, capitaine, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours pour le dit port. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements pour dix passagers, s'adresser à bord, post 22 Deuxième District ou chez S. FERNANDEZ & CO.,
19mai— 125, Vieille Levée

POUR MATAMOROS — La goëlette anglaise ALLISON, fine voilière capitaine E. Ward, partira bien tôt pour le susdit port. Pour reste de fret (environ 150 barils) ou passage, s'adresser à N. A. LLAMBIAS.
19mai—15 Rue de la Vieille Levée, No 1[illegible].

AVIS.

A VENDRE UN RESTAURANT bien achalandé dans un bon quartier. S'adresser à l'encoignure Dumaine et Royale No 207. 18mai—1m

Champagne Chs Farre.

300 paniers vin de Sillery, Cabinet et Impérial, grandes et demi bouteilles à vendre par
J J HERR,
18 mai—5 175 rue Commune

AU PUBLIC.

J'annonce respectueusement au public que j'ai conclu des arrangements pour continuer la publication de mon DIRECTORY de ville. Le dernier numéro a été publié pour 1861, le prochain paraîtra le 1er janvier 1866 pour cette année. Je parcourrai, avec mes assistants tous les quartiers de la ville et je ne négligerai rien pour rendre le Directory aussi complet que celui de 1861. Je réfère les nouveaux résidents à ce dernier numéro. On me trouvera à mon bureau, Commercial Place, No 6.
11 mai 3pc CHAS GARDNER

DAMES DE LA PROVIDENCE.

A partir du mois de juin, la réunion mensuelle des membres de la Société des Dames de la Providence, aura lieu le premier lundi de chaque mois, à 4 heures de l'après-midi. 17 mai—1 f

Grande réduction de prix

SUR LES ARTICLES DE MODES ET DE NOUVEAUTES.

La maison Derbès

Offre un grand assortiment d'articles de mode et de fantaisie, se composant de
CHAPEAUX DE PAILLE et CRIN, en grande variété.
RUBANS et SOIERIES, assortiment complet.
FLEURS et PLUMES de premier choix.
BLONDES, TULLES et DENTELLES de toutes sortes.
BRODERIES et GANTERIE assorties.
BOUTONS et PASSEMENTERIE de jais
Et tous les articles de GARNITURES et FOURNITURES à l'usage des dames et des enfants qui seront vendus AU DESSOUS DES PRIX DE NEW YORK ET MEME DU PRIX COUTANT.
18 avril—1m Rue Bienville No 49, au 1er.

Une excellente affaire.

A vendre pour cause de départ urgent
UN RESTAURANT
ET MAISON MEUBLEE.

CE bel établissement, situé au centre de la ville et des affaires, est parfaitement installé et achalandé et est susceptible de devenir ce qu'il y a de mieux dans ce genre—Il contient 17 chambres meublées, à bon meublées et 2 magasins, outre le local du restaurant et ses dépendances.

Le tout est loué et rapporte plus de quatre fois le prix du bail. On fera les conditions les plus avantageuses à bon acheteur.

Pour toutes informations, s'adresser à
M. A. FAVRE,
mai—1m encoignure Chartres et Bienville.

New York, 1er mai 1865.

LES soussignés ont formé aujourd'hui, une société sous la raison JANSSEN, SCHMIDT & RUPERTI pour les affaires de commission en général dans cette ville. Ils auront en outre, entre les parties intéressées, [illegible] une maison [illegible] sous la raison WILLIAMS RUPERTI & CO, l'ouverture aura lieu sous peu.
GERH. JANSSEN,
H. ALEX RUPERTI,
W. T. WILLIAMS
LEOPOLD SCHMIDT.
8 mai—1m

T. J. & W. H. COOLEY

AVOCATS,
Rue St.-Charles No 36 au Premier, chambre No 4.
10avril—6mois

Aux peintres.

TROIS MILLE LIVRES BLANC DE CERUSE PUR UNION.
20 barils HUILE DE LIN.
6 barils BENZINE
7 barils ESSENCE DE TEREBENTHINE.
2 barils VERNIS.
LES COULEURS DE FIRMAN, SECHES ET A L'HUILE.
PINCEAUX, &c, &c.
Le général tous les articles employés pour la peinture
Le tout de première qualité.
A vendre en quantité au gré des acheteurs, par
CUVACHS & ODDEN,
18 mai—1m encoignure Royale et St-Philippe

Aux Fabricants de Cotonnade.

300 livres CHAINE DE COTON, BLANCHE No 5, 10,
500 livres CHAINE DE COTON, ROUGE TEINTE A L'HUILE,
3 caisses CARDES d'une qualité supérieure pour l'usage des familles.
A vendre par CUVACHS & ODDEN,
16 mai—3t encoignure St Philippe et Royale

Machines à coudre de Grover & Baker.

AIGUILLES ET SOIE
A des prix réduits.

AYANT ouvert un magasin pour la vente de machines à coudre, au No 135 de la rue Royale près de la rue Toulouse, je suis prêt à en vendre à bas prix. Je vendrai aussi des véritables aiguilles et de l'excellente soie pour les machines à coudre et pour les tailleurs
ARTHUR P. PEYROUX
Rue Royale, No 135.
Réparation de toute espèce de machines à coudre.
9 mai—1m

TABAC A CHIQUER.
TABAC A FUMER ET CIGARES.

EN grandes quantités et en grandes variétés, constamment au magasin. Nous avons un fort stock de TABAC A CHIQUER, de qualité de choix. Nous faisons nous mêmes les CIGARES qui ne sont pas surpassés ni au Nord ni au Sud sous le rapport du goût et que nous vendons à des conditions aussi avantageuses que partout ailleurs. Les avantages ordinaires sont offerts au commerce.

MAYER Frères,
RUE TCHOUPITOULAS, No 51,
5mai—1m entre Natchez et Poydras.

CHAPEAUX DE CAMPECHE.

GRAND assortiment de CHAPEAUX de CAMPECHE garnis et non garnis bloqués et formés exprès pour l'usage des plantations.
Aussi un grand lot de chapeaux de paille de tout genre pour hommes, jeunes gens et fillettes.
A vendre par DAWSON & CO,
Rue de Chartres No 4, entre
18avril—1m Douane & Canal

A VENDRE

UNE DISTILLERIE ayant tous les perfectionnements modernes, un alambic en cuivre de 700 gallons, une belle machine à vapeur, pompes, 18 citernes de 6000 à 1000 gallons chacune. elle serait employée avec avantage, au Mexique ou à Cuba, pour la fabrication du rhum. On peut avoir le bail du local à bas prix. C'est un bel établissement pour une fabrique quelconque, car on y trouverait une vaste résidence, une cour, des dépendances, des écuries et une abondance d'eau. Cette distillerie est située dans la rue des Bons Enfants, No 475, entre les rues Union et Français. Pour les termes et conditions s'adresser à B. Laplace, pharmacien, au coin des rues Champs Elysées et Victoire, Troisième District, ou au No 77 de la rue des Magasins. 8 mai—

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans.

No 109, RUE DU CANAL.
Nlle-Orléans, le 14 Décembre 1864.

AUNE assemblée générale de la Direction tenue ce jour, il a été résolu qu'à partir de cette date une bonification de VINGT POUR CENT sera faite sur le montant de leurs primes aux personnes qui assureront dans cette compagnie.

La bonification ci-dessus de 20 0/0 sera payée comptant, cette compagnie n'émettant pas de scrip.

A. LEBRETON,
Secrétaire
15 déc—6m

MAISON A LOUER.—Une jolie maison à louer, située à l'encoignure Derbigny et St Anne S'adresser à L. B. POTHIER,
14 mai— 68, rue Vieille Levée

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine de Paris.

Domicile, 115, rue Royale, chez M. le docteur Lambert.

CONSULTATIONS—Tous les jours, de 11 heures à midi, à son cabinet, 69, rue Dauphine, entre Conti et Bienville. 9 mai—2m

Le Dr A. CAPDEVIELLE

DONNE des consultations de neuf à dix heures du matin, à l'Hôpital de la rue du Cirque, et de deux à trois heures de l'après-midi à sa résidence, rue Chartres, No 196. 9mai—1m

LE Dr. JULES A. MATHIEU,

HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il est officié à son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au

No. 319 rue des Remparts,
près l'Esplanade.

Heures de consultation, de 8 à 9 A. M. et de 3 à 4 heures de l'après midi. 5mai—1m

A LA

"PLUME DE BRONZE".

Papeterie, Imprimerie et Reliure

ARTICLES DE BUREAUX

—AU GRAND COMPLET—

☞ Tous les *articles* et les *travaux* sortant de cette maison sont garantis.

Gros et Détail.

Expéditions à la campagne et au Mexique.

FRANCIS BOUVAIN,

64, RUE BOURBON.

[illegible]

SPECTACLES

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST CHARLES.

VENDREDI SOIR ET SAMEDI A MIDI,
19 et 20 mai.
LES MERVEILLEUX
Frères HANLON
LES QUATRE SPHERES ELECTRIQUES.
Le triple acte de parterre
Et les
LES CAMPANOLOGIENS
Les exercices se faisant sur la scène, il n'y a pas de danger.

La compagnie des Variétés— Nouveau programme.

SAMEDI—Représentation à MIDI.
Les portes s'ouvrent à 7 heures du soir. L'ouverture se joue à huit heures.
Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi. 19 mai

THEATRE DE L'OPERA.

Samedi, 20 mai 1865.

Bénéfice de M. J. GIRARD—Première représentation de LE BOUFFON TAILLEUR drame en 4 actes, d'Alexandre Dumas—Intermède musical.
A la demande générale, L'ORPHELIN DU PARVIS NOTRE DAME, comédie vaudeville Le jeune Arthur Darien remplira le rôle d'Aimbert qu'il a créé.
On commencera à 7½ heures. 18mai—3

Concerts d'été.

AYANT réussi à engager deux des meilleurs artistes de cette ville M. PH. GREULING, pianiste, et M. A. BONNIVAR, violon, j'annonce à mes amis, à mes clients et au public en général, que je ferai l'ouverture de la salon d'été LUNDI, 1er mai.
H. WENGER,
29avril—1m No 9 rue Bourbon près Canal

HISTOIRE de JULES CESAR

PAR

S. M. I. NAPOLEON III.

Edition du Courrier des Etats-Unis.

PERSONNE ne peut rester étranger à cette Histoire qui, depuis son apparition à Paris, occupe exclusivement l'attention de toute l'Europe et qui nous l'osons dire, obtiendra dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien.

(Un volume in-8 de 400 pages)

Prix broché....................................$1 25
do avec l'atlas renfermant que tre cartes un portrait du rédacteur............$1 75
do relié en percaline, et imprimé sur un magnifique, verni avec cartes et portrait.....$3 00

Reçu par le steamer Guiding Star et en vente à la librairie HEBERT & ESCOUSSE,
17mai—6 No 151 rue de Chartres

Par le steamer Guiding Star—

Grande réduction de prix.

10.000 Rouleaux PAPIERS PEINTS dans les prix de 15, 25, 30, 35 et 50 cts.

Aussi une grande quantité de Registres, papier Malle &c.

Brochure—Les Propos de Labienus, ouvrage contre Napoléon

Chez HEBERT & ESCOUSSE,
17mai—6 151 rue de Chartres

MAGASIN DE CUIRS

Avendre pour Liquidation.

LES soussignés, désirant liquider les affaires de leur maison, proposent de vendre en bloc le fonds de leur magasin de cuirs situé rue Royale No 116. Ils se présente pour l'acheteur pour le tout ils vendront au détail au prix coûtant et même au dessous.
10 mai—15 D. GOURTUX & Co

Le magasin de marchandises sèches

A BON MARCHE.

Au No 16 de la rue du Canal, coin Baronne, en face du Christ's Church.

Marchandises sèches à bon marché—toujours aux prix de panique.

Nous invitons les acheteurs de la ville et de la campagne et particulièrement les Dames à venir examiner nos marchandises avant de faire des achats ailleurs nous offrons encore notre stock aux prix de panique. Nous augmentons pas et n'avons pas l'intention d'augmenter le prix de nos articles ainsi que d'autres le font. Nous voulons établir notre réputation à la Nlle-Orléans.

Notre devise est ventes rapides et petits bénéfices. Notre stock de marchandises est bien complet. Venez donc voir.

No 160 de la rue du Canal.

11mai—1m M. REIMAN.

CONFISERIE DE L'OPERA,

Enc. Toulouse et Bourbon.

J. HIMBERT.

Spécialité de pâtisserie, de confiserie, de glaces et de sorbets.

JULES HIMBERT annonce à sa clientèle et au public qu'il a fait l'ouverture de sa salle, DIMANCHE, le 14 courant.

On y trouvera un choix très varié de

GLACES

Au chocolat, — A la vanille,
A la fraise, — A la citron,
Macédoine de fruits,
BISCUITS et SORBETS de toutes sortes.

Le public trouvera tout ce qui est du ressort de ce genre peut offrir d'agréable.

Comme toujours et depuis l'ouverture de cette maison, il y aura toujours à la PATISSERIE, bon et varié, bals, noces, fêtes, etc.

Commandes en ville—Noces, Dîners, Baptêmes et Autres.

GLACES................ [illegible]
SODA................. [illegible]
1m mai—1m BISCUITS..........[illegible]

AVIS.

LES personnes ayant affaire à moi pour la liquidation de la maison ETERNOD & PIAGET sont priées de s'adresser à M. [illegible] EUGSTER, rue [illegible]

Le public est prévenu que CONSULAT SUISSE a été transporté au No 31 rue Carondelet et que M. FID. EUGSTER a été chargé de sa gérance pendant mon absence.

Nlle Orléans, le mai 1865. Le Consul
1mai—6 A. PIAGET

ON DEMANDE UN COMMIS parlant le français et l'anglais. S'adresser au bureau de l'Abeille.
12 mai—

Dyspepsie, Aigreurs, &c, &c.

GUERISON RADICALE.

ELIXIR ANTI-DYSPEPTIQUE,

DU DR J. ELLALENA.

☞La DYSPEPSIE est une maladie [illegible] affreux et particulièrement [illegible] qui continuent, telle les AIGREURS, les MIGRAINES, L'IMPUISSANCE, la STERILITE, les DOULEURS D'ESTOMAC, IMPURETE DE L'HALEINE, la CONSTIPATION, &c. Tous les remèdes employés jusqu'à présent n'ont point opéré la rencontre à chaque pas des [illegible] ce que l'on peut avec l'ELIXIR DU DR ELLALENA qui depuis 9 ans, opère des merveilles en Europe était inconnu en Amérique. Une guérison prompte à radicale certaine ailleurs, les personnes attaquées des maladies qui engendre la DYSPEPSIE.

Voir l'INSTRUCTION qui accompagne chaque bouteille.

Chaque bouteille porte le cachet particulier de l'inventeur.

A vendre chez
ED. GUILLOT, 185 rue Royale,
A. SCHWAB, 173 et 135 rue de Chartres,
24 avril—1m ancien local de Wright

DEMANDE DE
COMMIS PHARMACIEN

Un bon commis pharmacien, parlant le français et l'anglais, trouvera une place en s'adressant à la pharmacie Nos 13 et 15 de la rue Royale.
11 mai☞

Restaurant Français.

73—RUE DE CHARTRES—73

Tenu par M. Philippe Forget.

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
14 mai—☞

Restaurant des Habitants.

PASSAGE DE LA BOURSE, 125,
Entre St Louis et Conti.

M. A. LAURENT a l'honneur d'annoncer aux habitants de la campagne qu'il ouvrira DIMANCHE 19 du courant, un RESTAURANT et MAISON DE PENSION au local ci-dessus.

Un cuisinier français prendra la charge de la cuisine.— On pourra prendre pension à la semaine ou au mois, ou manger à la carte, ou à table d'hôte. Chambres garnies pour ceux qui désirent loger.

La table d'hôte sera servie à 6 heures du matin, à 3 heures, midi, 3 heures et 6 heures P. M. 2 avril

Changement de local.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté le RESTAURANT DE VICTOR, au No 185, rue du CANAL, entre DAUPHINE et BOURGOGNE.

Il espère que le patronage qui lui est accordé depuis 27 ans sera continué à son nouvel établissement.
25avril—1m JULES MARTIN.

HOTEL RICHELIEU,

[Bagdad, Mexique.]

JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient d'acheter à Bagdad (Mexique), le restaurant hôtel dirigé autrefois par M. Ferranti et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu.

Il espère que la bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans à la Nouvelle Orléans lui sera continué dans son nouvel établissement.

Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables sont un sûr garant du bien-être que trouveront les voyageurs.
1er avril—3m

PHOTOGRAPHIE

Seulement $3 la douzaine.

AYANT acheté la galerie de Photographie du No 75 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies,

Ambrotypes, ferrotypes, &c, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai.

Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible.
JOSEPH LANGWITH,
8 mai—1m JOHN WEISS.

MALADIES,

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. J. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est acre ou vicié, Pharmacie GAUDOZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

NOUVEAUX MEDICAMENTS

INJECTION ET LIQUEUR.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Vente par Hoffman & Marks.

Marchandises sèches, vêtements, lingerie, &c.

PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38.

VENDREDI, 19 du courant, il sera vendu, sans réserve, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, rue de Chartres, No 38—
300 lots de marchandises étrangères et du pays telles que coton blanc et coton écru, coton à draps indiennes françaises et américaines, jaconas français, organdis, barège, lilons, mozambiques, mousselines de laine, grenadines, étoffes à robes, gingas fil, denims, cotonnades, jeans, tweeds, cotonnade, toile d'Irlande, nansouk, mousselines suisses, parures et cols brodés, mouchoirs batiste et mouchoirs ourlés foulards, mouchoirs Madras, châles barège et grenadine, serviettes et linge de table et toile, &c. &c.

Egalement

290 lots de vêtements de saison, chemises de peau en mérinos et en gaze, chemises blanches et chaussettes de voyage, &c.

—Et—

160 douzaines bonneterie fine assortie.

Débris du tug à vapeur *Brooklyn*—Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur

VENDREDI 19 mai il sera vendu à 10 h au poteau 22 1er district—
Les restes du tug à vapeur Brooklyn, avec sa bouilloire, sa machinerie et tout ce qui lui appartient.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 19mai

COTON—COTON.

80 balles de coton à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS
R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, samedi, 20 mai 1865 à deux heures, dans leur salle d'encan, rue du Camp No 69—
80 balles de coton.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats Unis 19 mai

Vin rouge en caisses, champagne sherry, absynthe, kirsch, saucissons &c &c

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

VENDREDI, 19 courant, à dix heures et demie A M il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur Mr L. H. Rickard, No 48 rue de Chartres entre Douane et Bienville, les articles suivants—
100 caisses vin rouge St Julien Medoc, Haut-Brion & Co
[illegible] do do Cotes, St Julien
15 paniers champagne, Bouzy Crémant,
[illegible] quarts pipes vin de sherry VP supérieur, Lacave & Febroper.
20 [illegible] caisses vin de sherry VP supérieur, Lacave & Febroper.
[illegible] quarts pipes vin de Porto,
25 caisses absynthe importé,
10 do kirsch Lepeltier,
10 do anisette Marie Brizard, première qualité
Aussi, 4 caisses saucissons de Lyon.
Conditions—à la vente 17 mai

Vin de Bordeaux en barriques et en caisses, Champagne, eau-de-vie française vermouth, kirsch, sucre de la Havane, sucre en poudre et en morceaux, poivre, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

SAMEDI, 20 courant, à 11 heures et demie A M il sera vendu à l'encan, au magasin No [illegible] Vieille Levée près [illegible] les articles suivants—
[illegible] barriques vin de Bordeaux St Julien
25 do do Côtes de Fronsac Cambaulles,
50 caisses vin de Bordeaux rouge et blanc
15 paniers Champagne Chs Farre et autres marques
[illegible] quarts pipes Porto,
50 caisses eau-de-vie française de diverses marques
100 caisses vermouth Noilly Prat & Co Cette.
25 caisses kirsch importé
7 quarts de pipes fut [illegible] de Cognac,
35 do sherry et Porto
15 barriques sucre jaune de la Havane
57 caisses do do blanc de la Havane,
100 barils sucre en poudre et en morceaux.
Conditions—à la vente 17 mai

Scripts et Actions de Compagnies d'Assurance

PAR BERNARD TURPIN encanteur,
Bureau No 67 rue Vieille Levée.

SAMEDI, le 20 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—
$14 653 scrips de la Compagnie Mutuelle du Home de 1864 et de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent [illegible], année 1863.
Aussi—5 actions de la Compagnie d'Assurance de l'Union.
Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 1er mai

Actions de la Compagnie des Travaux Hydrauliques! Water-works.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI, le 20 courant à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—
[illegible] actions de la Compagnie des travaux Hydrauliques [Water work]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 18 mai

Bottes, souliers et brodequins

PAR E. ROGER & CO
OCTAVE DEJAN, encanteur.

SAMEDI, [illegible] courant, il sera vendu à [illegible] heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—
[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins
Conditions—Comptant 19mai

Fours de boulangers, vieux fer, &c,

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI 19 mai 1865 il sera vendu à 10 heures du matin, au No 214 de la rue Poydras—
[illegible] fer pour fours de boulangers. Egalement une quantité de vieux fer
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 1 mai

Succession d'Alexandre Bergamini

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—en date du 15 mai 1865, lundi, 22 mai 1865 à 10 heures du matin, au magasin No 37 de la rue Vieille Levée, les effets suivants qui appartiennent à la susdite succession:—
Billets de cinq piastres du Trésor des Etats Unis 19 pièces d'argent, table à allonge, jeu de chaises, tapis, pendule, rideaux, lavabo, bols et pots, armoires, sofas, bureau, bois de lit, tables à dessus de marbre, [illegible] et autres effets de ménage, batterie de cuisine, &c.
—Egalement—
[illegible] épingles
Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats Unis 19mai—25 29

Meubles....Meubles.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

IL sera vendu vendredi 19 mai à la Bourse et Conti matin, rue St Philippe No 2 0 entre [illegible] heures du matin, [illegible] de beaux ameublements, lits, buffets, bureaux, chaises, sofas, berceuses, tapis, &c., pendules, &c., &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 19mai

VENTES PAR G. A. HALL & Co.

La goëlette Rebecca à l'encan.

PAR G. A. HALL, encanteur.

LUNDI, 20 mai 1865, à 11 heures du matin, au poteau 22, 2me District. La goëlette REBECCA, ses agrès, apparaux, &c.
Cette goëlette est en bon état pour un voyage quelconque.
Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats Unis 19 mai

15 wagons et harnais à l'encan.

Avis aux Charrons et Fermiers.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,
Bureau et Salle d'encan, Enc. Chartres et St Louis

SAMEDI prochain, 20 du courant, il sera vendu à cinq heures P. M., à l'encoignure sud des rues Ursulines et Remparts, sans réserve aucune—
15 wagons rejetés de l'armée.
1 lot de harnais, etc. etc.
Conditions—comptant. 19 mai

Marchandises de saison, souliers, brodequins, bas, chaussons, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.
Jours réguliers de vente, mardi, jeudi et samedi.

SAMEDI prochain, 20 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure des rues Chartres et St-Louis, à dix heures du matin—
25 lots de marchandises sèches de saison, bas, chaussons, souliers, brodequins, &c, en lots à la convenance des acheteurs. 19mai

Meubles. Meubles.

PAR McCERREN & LANDRY.

SAMEDI, 20 mai, il sera vendu, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall—
Un assortiment de bois de lit, toilettes, armoires, sofas, chaises, tables, chiffonnières, pupitres, &c., &c.
Conditions comptant. 19mai

MAGASIN DE CONFISERIE.

Vente pour cause de départ,

PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

LUNDI, 22 mai 1865, à dix heures du matin, il sera vendu au coin des rues Vieille Levée et Esplanade—
Le fonds d'un Magasin de Confiseries, bien choisies et assorties— Vins, liqueurs, eaux de vie, fruits, candis, cordiaux, chaudières en cuivre, fourneaux, comptoirs, installations et tous les ustensiles nécessaires à l'exploitation de l'établissement. L'emplacement est avantageux et le magasin fait d'assez bonnes affaires.—Il sera vendu également le bail qui expire le 1er février 1866.—Egalement un lot de meubles.
Conditions—comptant en billets du Trésor.
☞Les personnes qui désireraient acheter l'établissement avant le jour fixé pour la vente pourront le faire en s'adressant au bureau de l'encanteur 13 mai

PROCLAMATION

De J. Madison Wells,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

ATTENDU que, d'après un rapport officiel de l. RANDALL TERRY, ci-devant annotateur de votants dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, rapport qui m'a été adressé le 6 mars 1865, il est inscrit, comme votants sur les livres du dit bureau, les noms de cinq mille personnes qui n'ont pas, aux yeux de la loi, les qualités requises pour devenir votants de cet Etat; attendu qu'il est de mon devoir de veiller à ce que les lois soient mises en vigueur; attendu que le seul moyen de purifier le vote et de protéger les droits des citoyens contre ces votes illégaux est d'enregistrer de nouveau les noms et les résidences de tous les électeurs ayant qualité dans la ville de la Nouvelle Orléans—inconvénient auquel se soumettra volontairement, ou le but qu'on se propose, tout bon citoyen ami des lois;

Je lance cette proclamation, déclarant que les anciens livres d'enregistrement des votants sont fermés à partir de cette date, que l'enregistrement de tous les noms qui s'y trouvent, que tous les certificats émis en vertu du dit enregistrement et qui donnent le droit de voter son nuls à partir de cette date.

De plus, j'autorise, par les présentes, l'annotateur des votants dans et pour la ville de la Nlle Orléans à ouvrir un nouveau jeu de livres à partir du 1er JUIN 1865 pour l'enregistrement de tous les votants dans et pour la dite ville, conformément à la Constitution et aux lois de l'Etat. Cette proclamation doit être considérée comme en durant avis.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle Orléans, ce 3 mai A. D. 1865 et dans la quatre-vingt-neuvième année de l'Indépendance des Etats Unis. J. MADISON WELLS.
4 mai—au 1er juin.

DENTISTE.

Rue Bienville, No 66, encoignure de la rue Royale.

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, peut être consulté tous les jours depuis huit heures A. M. jusqu'à trois heures P. M. pour la conservation des dents malades et piquées, l'arrangement des dents des enfants, le remplacement des dents perdues, d'après les procédés les plus nouveaux et les plus économiques, ainsi que pour toutes les opérations dentaires en général. Travail consciencieux et garanti, aux prix les plus modérés; au comptant. 3 avril—1 m

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, No [illegible] RUE DU CANAL, [illegible] entreprend à exécuter [illegible] on parle français et anglais.
10 mai—1m

AVIS DE DENTISTE.

A. T. M. McLAIN, M. D, Chirurgien Dentiste
Rue Baronne, No 14, Nlle-Orléans.

[illegible]

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR
201....Rue de Chartres....201
Entre Bienville et Dumaine

VENTES A L'ENCAN

ENCAN POUR DAMES.

Mme RABOT aîné, à la grande sollicitation de [illegible] elle offre son stock de marchandises de printemps à l'encan. A cet effet elle invite les dames d'honorer par leur présence l'Encan spécial pour elles qui aura lieu LUNDI 22 du courant et les jours suivants, [illegible] du matin, au No 139 rue du Canal [illegible] de la pharmacie de Syme.)

☞Un grand assortiment d'ARTICLES DE TOILETTE joint à une grande variété de chapeaux, seront offerts sans réserve aucune.

RENE GUTIERREZ,
14mai— encanteur.

Succession de Antoine Arguello—No 20 464—
Propriétés améliorées dans le 3me District.

PAR RENE GUTIERREZ Encanteur,
Bureau No 23, rue de Chartres.

SAMEDI, 27 mai, à midi il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale près Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les propriétés appartenant à la susdite succession, savoir:

TROIS LOTS DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlet [illegible] par les rues Royale, Piety, Lafarge et Les Piety. [illegible] sur un plan [illegible] 30 de juin 1847 et déposé [illegible].
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Ad. Boudousquié, notaire public aux frais de l'acquéreur.

100 caisses bottes et souliers.

Châles noirs et en couleur mousselines de laine, cotons écrus indiennes françaises &c

PAR GABRIEL LEAUMONT

VENDREDI, [illegible] du matin, il sera vendu—
[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins.
—Aussi—
[illegible] châles noirs et couleur mousseline de laine, cotons écrus, [illegible] françaises, madras, [illegible]
Conditions comptant 19 mai

Maison et Terrains dans le 3e District

PAR GABRIEL LEAUMONT,

SAMEDI, 20 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—
De la dite [illegible] des bâtisses et améliorations, [illegible] bourg Marigny [illegible] Bourbon et [illegible] Bernard [illegible]
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis
Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
N. B.—Le plan peut être vu à la Bourse.

Grande et belle maison de résidence, rue Esplanade, No 99, entre Bourbon et Dauphine.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Bureau, No 67, rue de Chartres.

SAMEDI, 20 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—
[illegible] grande et belle maison [illegible] Esplanade, entre Bourbon et Dauphine [illegible]
Conditions—[illegible]
Acte de vente pardevant [illegible] B. Glocque, notaire public aux frais de l'acquéreur. 5mai

Vente continuée le 24 mai

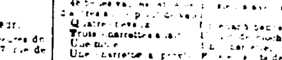

VENTE PUBLIQUE

Vacherie — Vacherie

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau au coin Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu [illegible] à onze heures près [illegible] Lizardi, près de la [illegible] des [illegible] bars des casernes [illegible] défaut [illegible]
48 bonnes vaches [illegible] vente [illegible]
Quatre chevaux — [illegible]
Trois charrettes à lait — [illegible]
Une mule — [illegible]
Une charrette à provisions — [illegible] de harnais,
[illegible]
Conditions—[illegible]
17 mai

Vente d'ouvrages de choix

PAR S. GUINAULT Encanteur.

IL sera vendu, vendredi [illegible] mai 1865 à [illegible] heures de l'après midi, à sa salle d'encan, encoignure Passage de la Bourse et Bienville pour compte d'un amateur, [illegible] volumes de haute littérature classique des meilleurs auteurs.
Conditions—comptant.
Les catalogues seront prêts jeudi prochain. 17mai

Meubles moulins et machines à coudre.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu [illegible] à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—
[illegible]
Une machine à vapeur [illegible]
Un moulin à gru de [illegible], avec [illegible]
Une machine à coudre de Wheeler & Wilson.
Conditions—comptant. 17mai

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu lundi 22 mai 1865 à 11 heures du matin, à la vacherie de la [illegible], Bayou Road, Chemin de Métairie, chez [illegible]—
19 belles vaches [illegible] la plupart fraîches au lait.
2 chevaux.
[illegible]
Conditions—[illegible]

Vente sans réserve d'une propriété, rue Bourbon.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 20 mai 1865, à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—
La propriété suivante qui n'est vendue que par suite d'un besoin pressant.

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Hôpital et Quartier. Ensemble une maison No 296 ayant deux pièces; une autre 13 [illegible] chambre, cuisine de trois chambres, le tout couvert en ardoises. [illegible] Waterworks, etc.
Conditions—comptant 6 mai

Belle résidence sur la rue Bourbon,

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Enc Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu samedi 20 mai 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 34 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Bourbon sur [illegible] pieds [illegible] pouces 5 lignes de profondeur, [illegible] ouvrant sur la rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti—Ensemble [illegible] No 4, ayant deux beaux pièces et un corridor à entrée au rez de chaussée de [illegible] magnifiques pièces au premier et quatre pièces au troisième étage. Toutes les chambres sont lambrissées et la maison est en très bon état, cuisine à deux étages, ayant trois chambres au rez de chaussée et trois chambres à l'étage supérieur.
Conditions—L'acquéreur aura [illegible] le paiement d'un billet de $5 000 sans intérêt à échoir le 1er avril 1866, et la balance comptant. 18mai

VENTES JUDICIAIRES.

Paul Boé vs la dame Pauline Frank, épouse séparée de biens, de Simon Schwerin.

TROISIEME COUR DE District de la Nouvelle Orléans—No 15 57—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente VENDREDI dix neuf de mai 1865 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous désignée, savoir:

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville et désigné par le No [illegible] dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Lafayette et Girod d'après un plan dressé par A. Ellicot & Co., architectes, le 17 février 1837 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Ledit terrain mesure vingt trois pieds quatre pouces de face à la rue Carondelet sur quatre vingts pieds de pouces de profondeur et face à la rue Girod, borné dans le fond par une allée commune de trois pieds de large, [illegible] tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec cuisine et une autre en briques à deux étages, couvertes en ardoises, &c.

Cette propriété appartient à la dite dame par acte passé pardevant [illegible] le feu de Basile Laplace, suivant acte à rapport d'Abel Dreyfous, notaire public, [illegible] du 26 d'octobre 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette propriété étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à donner moins de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la date, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur paiera au comptant, et, ce, en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces du shérif et du Greffe ne s'élevant à la somme de $76 ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1mai—1,5,9,13,19

L. Bonner vs Robert Carter.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 17 846—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt sept mai 1865, à 12 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Deux charrettes, deux mulets et tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située près Hevia près Fort St Jean, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours,

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—19,27 11 27

Avis aux Voyageurs.

GRAND HOTEL MEUBLE situé rue du Colysée No 38, quartier des Champs Elysées, tenu par Mme VARNEY de la Nouvelle-Orléans.—Table d'hôte de famille et service à la carte.
Grand jardin, grande cour, billard, etc., etc.
Cet hôtel se recommande par sa belle situation et le confortable de son ameublement.
AIMEE VARNEY, née Audry,
16 mai—1 m 38, rue du Colysée

FELIX RIEU & Cie.,

[illegible]

H. BOZANO

[illegible]